

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme national supérieur d'expression
plastique option art

- Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de l'établissement

Sur la base historique d'un établissement bicentenaire, l'Ecole supérieure des beaux-arts de Nantes Métropole (ESBANM) a reflété, durant le 20^{ème} siècle, les évolutions d'une formation qui a accompagné le cours de la modernité et de ses influences directes sur l'enseignement des arts à Nantes et dans sa proche région.

L'ESBANM est ainsi depuis 2006 au cœur d'un projet de regroupement des établissements d'enseignement supérieur artistique locaux (en architecture, design, musique et danse, communication culturelle et arts visuels) qui devrait être effectif dans un nouvel ensemble de bâtiments dès 2017, sur le site de l'île de Nantes. Ce projet inscrit l'établissement dans une dynamique positive et l'inscrit également dans une perspective délibérément interdisciplinaire à l'échelle de la métropole nantaise.

L'école fonctionne actuellement sous la forme juridique d'un établissement public de coopération culturelle (EPCC), garantissant son autonomie pédagogique, sous la double tutelle de la ville de Nantes et de l'agglomération Nantes Métropole. Pour l'habilitation de ses diplômés, elle est placée sous l'autorité du ministère chargé de la culture, sachant que la reconnaissance du diplôme concluant la formation de 2^{ème} cycle comme conférant grade de master relève de la compétence du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

L'établissement propose aux étudiants un cursus d'études complet comprenant un 1^{er} cycle, d'une durée de trois ans, conduisant au Diplôme national d'art (DNA), et un 2^{ème} cycle, d'une durée de deux ans, conduisant au Diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), sous une unique option *art*.

Présentation du diplôme

La formation proposée par l'ESBANM est centrée sur l'enseignement de l'art dans une volonté d'identification renforcée de son projet pédagogique et dans une optique résolument indexée sur les pratiques plurielles de l'art contemporain. Au travers de cette pluridisciplinarité des savoirs et des savoir-faire, l'objectif de la formation est d'ouvrir au bénéfice des étudiants un champ de compétences polyvalentes, tant au niveau pratique que théorique, leur permettant de s'inscrire aussi bien dans une activité proprement artistique que dans la grande variété des métiers de la création utilisant les outils conceptuels et techniques des arts visuels.

Dans cette logique, la formation vise également à développer la capacité d'autonomie de projet et la singularité créatrice des étudiants de manière à renforcer leur potentiel de recherche. L'acquisition de cet ensemble de compétences est aussi conçue pour leur donner les moyens de poursuivre, au-delà du DNSEP, une trajectoire de recherche au niveau d'un éventuel 3^{ème} cycle de l'enseignement supérieur artistique ou dans le cadre d'un doctorat universitaire.

Synthèse de l'évaluation

- Objectifs de la formation et modalités pédagogiques

La structure temporelle du cursus de 2^{ème} cycle se déroule sur quatre semestres (7, 8, 9 et 10), conduisant au DNSEP option *art*, conformément aux textes réglementaires. Ce cursus intitulé « phase projet » se décompose en unités d'enseignement (UE) dont les contenus, couvrant l'ensemble des champs théoriques et pratiques proposés, sont clairement exposés. Les modes d'évaluation sont bien en place, donnant lieu à l'attribution de crédits ECTS (european credit transfer system) correspondant au travail demandé et aux réquisits d'un 2^{ème} cycle. Le nombre d'heures d'enseignement en présentiel est en phase avec les ambitions du projet pédagogique, sur les quatre semestres de la formation, mais laisse une liberté suffisante à l'autonomie de recherche et de réalisation attendue des étudiants au niveau du DNSEP.

Le but de la formation est le développement de la capacité d'autonomie de projet de l'étudiant dans une triple visée associant une capacité artistique, un potentiel de recherche et, par induction logique, une aptitude polyvalente

exploitable dans un large registre professionnel des métiers de la création. Dans cette optique, le projet pédagogique propose une logique globale axée sur un enseignement pratico-théorique délibérément artistique dont les phases sont conçues selon un principe de progressivité intéressant. A ce titre, l'adoption en 4^{ème} année d'une pédagogie par parcours, définis selon quatre axes thématiques problématisés, correspond à un large éventail de possibilités caractérisant les pratiques contemporaines de l'art comme paradigmes d'enseignement et de recherche. Ce dispositif central bien servi par des équipes compétentes d'enseignants artistes, de théoriciens et de techniciens, semble une bonne initiation aux questions transdisciplinaires inhérentes aux modalités ouvertes de la création actuelle et à l'intégration d'une dimension théorique au cœur de l'enseignement de projet. De ce point de vue, il oblige aussi les étudiants à faire des choix et à positionner leur propre projet face à cette offre sur le double plan du questionnement méthodologique et des modalités processuelles de leur propre projet. Il reste cependant à préciser les modalités pédagogiques des transversalités évoquées, le dossier transmis par l'établissement n'étant pas explicite sur ce sujet.

Ce bloc central d'enseignement du projet en 4^{ème} année est complété, du côté plus strictement théorique, de l'initiation à la recherche par un dispositif dûment évalué, associant suivi du mémoire, cours et séminaires théoriques, workshop de recherche. L'enseignement de l'anglais est obligatoire jusqu'au semestre 8, il trouve un champ d'application pratique dans le remarquable dispositif intitulé « Projections internationales » qui offre la possibilité de participer à l'un des cinq workshops internationaux mis en place par l'école (aux Etats Unis, en Coré et au Sénégal).

Le projet pédagogique s'appuie aussi sur un enseignement professionnalisant comprenant des cours et un stage au semestre 8 (d'une durée de 154 heures en entreprise, en structure culturelle ou en assistantat d'artiste) complétant efficacement l'offre de formation ou, à défaut, une série de stages proposés par l'établissement (médiation, enseignement, exposition, éducation spécialisée). Les compétences préprofessionnelles et transversales acquises lors de ces différents stages font l'objet de conventions et d'évaluations formelles rétribuées par des ECTS.

S'agissant des mutualisations d'enseignement, depuis 2006, la possibilité est ouverte d'un double cursus mené en partenariat avec l'Université d'Angers au sein d'un master à finalité professionnelle *Valorisation économique de la culture* axé sur la médiation et la communication culturelle. Cette intéressante diversification pose toutefois la question du temps consacré à cette double diplomation, représentant plus de 300 heures supplémentaires en 5^{ème} année, et de son retentissement sur la qualité des deux diplômes.

Les statistiques présentes dans le dossier semblent indiquer une forte attractivité de l'école hors de sa région d'origine (65 % d'étudiants en 1^{er} cycle viennent de la région parisienne) et une grande sélectivité du concours d'entrée. Ces statistiques sont toutefois difficiles à interpréter, comme aussi celles du 2^{ème} cycle, faute de précisions sur les écarts importants entre les reçus en commission d'équivalence (40 en 2015) et les étudiants finalement inscrits dans le cursus (12 en 2015). Ce flou statistique se retrouve aussi concernant la provenance précise des étudiants étrangers inscrits dans la formation ou en mobilité entrante.

- Positionnement de la formation dans l'environnement scientifique et socio-économico-culturel

L'établissement ayant fait le choix d'investir une seule option du DNSEP (*art*), la formation se situe dans le prolongement logique du 1^{er} cycle. L'avantage de ce choix est l'homogénéité et la progressivité des enseignements sur l'ensemble du cursus d'études, cette continuité pédagogique raisonnée constituant un atout garantissant la cohérence globale de l'offre de formation et sa lisibilité par les étudiants.

L'école apparaît au plan régional comme un établissement majeur de la métropole nantaise dans le domaine de l'enseignement supérieur artistique. Elle est cantonnée dans la proche région par l'EPCC multi-sites Tours-Angers-le Mans et au nord par celui de Bretagne, Rennes-Lorient-Brest-Quimper. Elle occupe une position centrale bien appuyée sur les ressources culturelles, intellectuelles et économiques d'une métropole particulièrement active. Ainsi, elle a noué plusieurs partenariats d'excellence (universités de Nantes et d'Angers, Ecole nationale supérieure d'architecture (ENSA) de Nantes) pour développer son offre pédagogique. A ce titre, le master en double cursus avec l'Université d'Angers, le post-diplôme « Les réalisateurs » en partenariat avec l'école de management AUDENCIA, la variété des stages au sein des structures culturelles et professionnelles de l'agglomération (Fonds régional d'art contemporain, Lieu Unique, etc.) sont des exemples probants de sa bonne implantation dans le réseau culturel de son territoire, même si les objectifs et les modalités de fonctionnement de chacun de ces dispositifs ne sont pas toujours clarifiés.

De même, le choix d'adosser le projet de recherche de l'école « Penser depuis la frontière » sur le laboratoire CRENAU (Centre de recherche nantais architectures urbanités) de l'ENSA de Nantes est aussi un indicateur de la volonté d'intégrer l'établissement dans le contexte d'un enseignement supérieur artistique globalisé, propre à la métropole nantaise. Cet enseignement supérieur devrait trouver son aboutissement en 2017 avec le projet de la nouvelle école implantée sur le site de l'île de Nantes et le projet de groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui devrait réunir les établissements concernés. Cet ensemble de facteurs montre assez l'importance de l'enjeu territorial pour la formation, tant du point de vue de la recherche que de l'offre de professionnalisation qu'elle met à la disposition des étudiants. Son inscription en cours dans la communauté d'universités et établissements (ComUE) Bretagne Pays de Loire est encore un autre indicateur de la volonté de l'ESBANM d'intégrer des partenariats académiques de haut niveau.

Par ailleurs, le développement international de l'école, formalisé par le contrat de mobilité ERASMUS+ qui lui ouvre des partenariats avec de nombreuses écoles européennes, est complété par un programme très élaboré de workshops internationaux intitulé « Projections internationales » adressé particulièrement aux étudiants en DNSEP. Malgré ces atouts, les effectifs des mobilités étudiantes entrantes restent relativement modestes, quoique en progression, et ne témoignent pas encore d'un rayonnement international à la mesure des ambitions de l'école.

- Insertion professionnelle et poursuite d'études

Les statistiques portant sur l'attractivité de l'établissement font état d'une progression des effectifs de la formation entre 2010 et 2015 (passant de 52 à 88). Plus globalement, les chiffres des inscriptions au concours d'entrée en 1^{er} cycle (595 candidatures pour 36 inscrits en 2015) et ceux des entrants en 2^{ème} cycle par le jeu des commissions d'équivalence (200 candidatures pour 12 inscrits en 2015) semblent indiquer une grande sélectivité des épreuves d'admission. Ils posent aussi la question du nombre réduit d'inscrits définitifs en 2^{ème} cycle par rapport au nombre des entrants en 1^{ère} année de formation. Du point de vue de l'origine géographique des étudiants, on note une attractivité importante de l'école par rapport à la région Ile de France au niveau du 1^{er} cycle (68 % des reçus en 2015) et une plus grande présence des autres régions (50 % des inscrits) au niveau du 2^{ème} cycle.

Le nombre d'étudiants étrangers inscrits à plein temps dans le cursus est en progression, il atteint 9 % de l'effectif en 2015. Les statistiques pourraient être plus précises sur le profil de ces étudiants (origine nationale, flux des mobilités, etc.) de manière à mieux qualifier l'attractivité de l'école et de la formation au niveau international. L'effort accompli par l'école, à savoir la mise en place du « Nantes international program » en collaboration avec l'Université de Nantes pour proposer aux candidats étrangers une mise à niveau en français, est une initiative intéressante mais trop récente pour être évaluée.

Les taux de réussite au DNSEP option *art*, portant sur un suivi statistique de cinq années, sont satisfaisants (ils sont compris entre 75 et 90 %). Ils prouvent la qualité globale de la préparation à ce diplôme. On note l'absence de données relatives à une poursuite d'études en doctorat.

L'école ne possède pas de 3^{ème} cycle formalisé mais a mis en place un système d'aide à l'attention des anciens étudiants reposant sur les ressources de réalisation de ses ateliers ainsi qu'un post-diplôme intitulé « Les réalisateurs » en partenariat avec l'école de management AUDENCIA. Ce programme, intéressant comme prototype, est tourné vers l'étude des relations possibles entre une activité artistique et celle de l'entreprise dans un contexte international. Il est récent et ne peut pas à ce stade être évalué.

L'analyse du devenir des diplômés présentée sous la forme de tableaux, souffre d'un taux trop bas de réponses aux enquêtes (il est compris entre 26 et 50 % des effectifs sur la période 2010-2014). De ce fait, les indications communiquées sont à considérer avec précaution. Ce constat implique avant tout une amélioration en amont du système d'enquête pour obtenir des résultats réellement exploitables. Cette situation impacte le processus d'autoévaluation de la formation et devrait faire l'objet d'une étude approfondie de manière à pallier cette faiblesse.

- Pilotage de la formation

L'équipe pédagogique en charge de la formation comprend 19 enseignants artistes, 8 théoriciens dont 4 docteurs et 1 titulaire de l'HDR (habilitation à diriger des recherches), 6 enseignants du monde professionnel, 9 techniciens. Elle est qualitativement et quantitativement à la hauteur des ambitions et du niveau d'enseignement exigé par la formation. Le taux d'encadrement en présentiel (individuel et collectif) est parfaitement adapté à l'organisation pédagogique adoptée. Le système de coordination et d'évaluation ainsi que ses modalités de fonctionnement est en place et bien lisible par les étudiants. Ces éléments positifs d'organisation servent la cohérence et le bon fonctionnement global du projet pédagogique. Ils assurent aussi la qualité potentielle de son évolution.

L'équipe administrative en appui de la formation est importante et structurée en deux pôles : une direction pour les études et une direction pour le développement international et l'attractivité de l'école. Sous l'autorité de gouvernance du conseil d'administration et sous la responsabilité du directeur, plusieurs instances consultatives président à la concertation, à la gestion et à la conduite prospective du projet global de l'établissement et de ses missions d'enseignement. Ce sont un comité de suivi de l'établissement, un conseil scientifique, pédagogique et de la vie étudiante (CSPVE), un conseil scientifique de la recherche, une commission de la vie étudiante, des commissions d'harmonisation semestrielle d'évaluation des crédits. Ce dispositif diversifié, qui fragmente la collégialité en de nombreuses instances, rend compte d'une volonté louable de précision dans le fonctionnement de l'administration de l'école. Il semble efficace par rapport à l'organisation logistique et pédagogique de l'école. Il apparaît cependant comme largement insuffisant s'agissant de l'autoévaluation, particulièrement du côté des affinements statistiques portant sur le devenir des étudiants, quant aux bilans d'attractivité et de rayonnement de l'école et pour ce qui est de l'érosion des effectifs entre la 4^{ème} et la 5^{ème} année. Sur ce dernier point, le questionnaire d'évaluation de la formation par les étudiants et les anciens diplômés, outil fondamental de l'autoévaluation, vient d'être mis en place (2015), ce qui est louable mais encore trop récent pour être vraiment efficace (taux de réponses trop faible). Par ailleurs, un « Plan

d'actions » établi à l'échelle de l'établissement expose les améliorations envisagées par l'ESBANM sous une forme synthétique à partir de l'autoévaluation actuelle. Ce document potentiellement intéressant gagnerait à être précisé du côté de ses applications (dates, actions réalisées, etc.).

Les documents proposés à l'information des étudiants sur le déroulement du cursus, les contenus des enseignements, les modalités d'évaluation et le fonctionnement des diplômes sont clairs. Le dossier d'évaluation transmis par l'établissement est complet (hormis les imprécisions statistiques signalées plus haut et une opacité sur les espaces dévolus à la réalisation des travaux) et bien documenté.

Les recommandations du HCERES dans le prolongement de la précédente évaluation, portant sur l'identité de la formation et la structuration de la recherche, ont été prises en compte et ont conduit à la restructuration actuelle du cursus autour de l'option *art* et à l'adossement du projet de recherche sur un laboratoire identifié.

Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et le supplément au diplôme sont en place.

Conclusion

L'ESBANM apparaît à l'issue de cette évaluation comme une école supérieure d'art qui sait tirer un parti très positif du riche potentiel culturel, académique et professionnel de la métropole de Nantes qui forme son contexte socio-économique naturel. Appuyée sur cette configuration très favorable, l'établissement affirme des ambitions d'excellence et revendique un rayonnement outrepassant sa stature régionale pour atteindre aux niveaux national et international dans son domaine de formation.

Dans cette logique, l'école peut s'appuyer sur un corps d'enseignants, artistes, théoriciens et techniciens de grande qualité, sur la cohérence et la solidité de son projet pédagogique et sur une organisation administrative très fournie. Au-delà de la formation elle-même, le projet d'établissement se situe dans une perspective délibérée de croissance qui devrait trouver une 1^{ère} concrétisation en 2017 dans un nouveau bâtiment et sur un nouveau site

Points forts :

- L'ambition artistique affichée de la formation et la cohérence d'un projet pédagogique indexé sur les pratiques contemporaines de l'art, renforçant son identité particulière.
- La qualité de l'encadrement artistique, théorique et technique et la bonne structuration de la phase « Projet » par parcours, offrant aux étudiants des choix de formation personnalisés et diversifiés.
- Le remarquable dispositif des « Projections internationales », proposant des expériences de recherche très élaborées dans des contextes internationaux diversifiés et bien choisis.
- La bonne insertion de la formation dans le tissu culturel et académique de sa métropole, offrant un potentiel de partenariats d'excellence à sa recherche et à sa formation professionnalisante.
- La dynamique projective de l'établissement dans le contexte de l'enseignement supérieur artistique de la métropole, laissant augurer dans un avenir proche un développement très positif de sa formation au sein d'un « cluster » d'établissements complémentaires.
- La volonté énoncée de soutenir l'aide aux diplômés par les moyens de production de l'école dans les cinq ans suivant l'obtention du diplôme.
- La qualité d'acteur culturel de l'établissement par le rayonnement de sa bibliothèque et de sa collection d'art.

Points faibles :

- Une culture de l'autoévaluation encore débutante qui devrait faire l'objet d'une réflexion approfondie, collégiale et plus lisible pour trouver un meilleur fonctionnement.
- Certaines obscurités ou imprécisions du système statistique ne permettent pas de se faire une idée suffisamment précise du rayonnement international de l'école, de son attractivité réelle, des érosions des effectifs en cours de cursus, de la provenance et de la sociologie de ses étudiants et du suivi du devenir des diplômés. Ce manque de clarté porte aussi sur les moyens physiques et spatiaux dévolus aux ateliers et aux espaces de réalisation attribués aux étudiants.

- L'absence d'un véritable projet de 3^{ème} cycle est peut-être préjudiciable à la dynamique de recherche de la formation eu égard aux ambitions affichées par l'établissement.

Recommandations pour l'établissement :

Les qualités succinctement résumées plus haut mériteraient d'être mieux servies par un système d'évaluation statistique procédant par indicateurs davantage diversifiés et précis de manière à affiner son pilotage, du côté notamment de son attractivité à tous les niveaux du cursus, de la sociologie de ses étudiants, de son rayonnement international et du suivi artistique et professionnel de ses anciens diplômés.

En ce sens, il serait peut-être nécessaire d'optimiser les 1^{ers} instruments d'une culture de l'autoévaluation encore débutante par une démarche plus formelle et plus globale de perfectionnement traversant l'ensemble des instances de pilotage de la formation et de l'établissement. Les ambitions affichées de l'école pourraient y gagner un appareil fédérateur au plan de la concertation collégiale et une aide précieuse à la gouvernance prévisionnelle de l'établissement au moment de son extension prochaine.

Observations de l'établissement

Beaux-arts Nantes

L'école

Pierre-Jean Galdin
Directeur

HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 Paris

Nantes, le 13 juin 2016

OBJET : Suite de l'évaluation

Madame, Monsieur

J'atteste par la présente de ne pas formuler d'observation au Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur suite à la réception de son rapport sur notre établissement, étant en accord avec les observations émises.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pierre-Jean Galdin
Directeur

